



particulier compte tenu de l'indifférence nationale qui continue à exister à son sujet – pour obtenir une part suffisante du budget des Affaires étrangères et faire de ce volet autre chose qu'une préoccupation symbolique. Sauf à augmenter les impôts, ou à prélever de l'argent dans d'autres enveloppes budgétaires fédérales, celles de la Santé ou de la Défense, par exemple, le coût de création d'un volet « nordique » important dans notre politique étrangère sera assumé aux frais d'autres initiatives de celle-ci. Dans un tel contexte, la réduction des dépenses en faveur de l'ONU ou de la promotion du commerce, ou de celle de la culture étrangère à l'étranger, risque de se heurter à une vigoureuse résistance de la part d'autres groupes d'intérêt canadiens plus importants.

### La subsidiarité et les liens informels

Le résultat le plus remarquable et le plus impressionnant obtenu jusqu'à présent n'est pas la création du Conseil de l'Arctique, qui est en fait l'enfant d'États nations, mais la myriade de liens transfrontaliers créés par les habitants du Nord. Ceux-ci ont souvent tissé ces liens sans aucune aide des gouvernements nationaux. Parfois même sans que ceux-ci le sachent. Les Premières Nations, les scientifiques, les gouvernements régionaux et les entités infra-régionales ont créé un véritable réseau qui couvre le toit du monde. La Conférence circumpolaire inuit a montré qu'une organisation panarctique peut être efficace sans être obligée de s'abriter sous l'aile d'une organisation pan-gouvernementale. De même, le Forum nordique, qui regroupe des membres très divers tels la Laponie, le Dornod en Mongolie, plusieurs régions de la Russie du Nord, l'Alaska et l'Alberta a souligné l'importance des regroupements de région à région. D'autres groupes structurés plus petits s'étendent aux divers pays nordiques et relient les territoires canadiens à l'Alaska.

Depuis les Jeux d'hiver de l'Arctique, les liens informels créés par les échanges et les visites d'autorités locales et municipales, sont encore plus nombreux.

Ces activités sont universellement reconnues comme importantes, non seulement en elles-mêmes, mais parce qu'elles sont un des composants de la création d'un volet « circumpolaire » dans notre politique étrangère. Cependant, on ne semble guère avoir réfléchi au risque que des structures plus formelles et plus importantes, telles que le Conseil de l'Arctique, créées au niveau des gouvernements nationaux, dominant et détruisent même les liens établis à ce niveau de base.

La compatibilité entre l'objectif largement accepté d'un Conseil de l'Arctique dynamique et efficace, et la poursuite du développement d'une myriade de liens plus modestes mérite au moins d'être examinée.

Le Canada, en particulier dans la Francophonie, où le Québec et le Nouveau-Brunswick siègent également, a été un des principaux promoteurs de la notion d'une représentation à niveaux multiples au sein des institutions multilatérales. Ce type de structure fonctionne-t-il? Le Canada veut-il se faire l'apôtre d'un tel système dans les affaires circumpolaires?

Certains habitants du Nord, entre autres, pensent aussi qu'en tant que directement intéressés, il devrait être les premiers à déterminer la politique arctique et circumpolaire. Le problème, peut-être surtout pour le Canada, où le Nord pèse moins dans la balance des affaires intérieures que chez les huit autres membres, est que l'adoption d'un volet circumpolaire de la politique étrangère devra être pleinement appuyée par le gouvernement national. Il est peu probable qu'on puisse compter sur un tel appui à moins que ce volet ne soit considéré comme intéressant directement tous les Canadiens.